



## Les Rencontres de la croissance à l'Assemblée nationale le 3 juin 2015

### Compte-rendu

A l'invitation de Laurent Grandguillaume, député de Côte d'Or et Virginie Duby-Muller, Députée de Haute-Savoie, une trentaine de dirigeants d'Entreprise et Progrès ont échangé avec une dizaine de députés dans le cadre d'un petit-déjeuner.

Denis Terrien, Président d'Entreprise et Progrès a introduit ces « *rencontre de la croissance* » : « *Les chefs d'entreprises créent des emplois. Les députés créent les conditions de l'emploi* ».

Pour amorcer la discussion, Isabelle Job-Bazille, Directeur des Etudes Economiques du Crédit Agricole évoque la situation macro-économique française en anticipant le retour de la croissance. Concrètement, les investissements directs étrangers (IDE) en France sont en hausse depuis fin 2014, la production industrielle a progressé d'1% en 2014. Pour autant, le chômage des jeunes est devenu - du moins sur l'ensemble de la zone euro - quasiment structurel. Pour conclure, Isabelle Job-Bazille explique que la croissance française, et au-delà, ne peut être durable si la consommation des ménages est en berne. En effet, tous les pays à forte croissance sont soutenus par une forte consommation des ménages.

Suite à ce propos introductif, cinq chefs d'entreprises ont témoigné de leurs difficultés à faire prospérer leur entreprise.

Frédéric Duverger, Président de Nutrixa (un des leaders européens de la meunerie et de la boulangerie-viennoiserie-pâtisserie) évoque la question de la construction d'infrastructures. Nutrixa a acheté un terrain vierge pour construire une nouvelle usine de production; entre la date d'achat et la pose de première pierre, il ne faudra pas moins de 30 mois d'attente pour obtenir les autorisations nécessaires. Le respect du Plan local d'urbanisme (PLU), les démarches auprès de la mairie, du département, de la préfecture sont un véritable casse-tête pour qui souhaite investir en France. En comparaison, aux Pays-Bas, entre l'achat d'un terrain et le début de la construction, « *a peine* » six mois s'écoulent.

### **Entreprise et Progrès**

*"Faire de l'entreprise un bien commun"*

41, boulevard Malesherbes, 75008, Paris

Tel + 33 (0)9 83 72 80 25 - [www.entrepriseprogres.com](http://www.entrepriseprogres.com)

La Députée Laure de la Raudière a répliqué que dans ce cadre, il est possible pour un dirigeant de contacter le préfet afin de l'inviter à nommer un chargé de projet qui accélèrera la procédure.

Yves Bernheim, Président d'IRH environnement, est revenu sur la question des commandes publiques innovantes. En pratique, lorsqu'une collectivité publique lance un appel d'offre (assainissement des eaux par exemple), elle aura « *naturellement* » tendance à signer un contrat avec l'offre la moins chère. Au contraire, estime Yves Bernheim, la collectivité devrait conclure avec l'offre fournissant la meilleure innovation car à long terme, la collectivité est gagnante, tant en termes financiers qu'en termes d'efficacité du service.

Patrick Lagarde, Président de Brink's France, estime que la législation tue les transactions monétaires par « *cash* ». Alors que la plupart des transactions monétaires de moins de 20 euros se font en espèces, Patrick Lagarde invite les élus à ne pas croire que - puisque l'avenir est le numérique et le digital sont l'avenir - il faille empêcher les gens d'effectuer leur achats par espèces ; cela n'a aucune consistance. Par ailleurs, le populisme des élus doit cesser claironne-t-il. En effet, un nouveau projet de loi vise à interdire les paiements par espèces à partir de 1000 euros ; l'argument principal avancé étant que cela peut permettre de lutte contre le trafic d'armes. Argument absurde car sur le principe, la personne souhaitant acheter une kalachnikov pour commettre un attentat ne passera jamais par les moyens institutionnels pour se procurer cette arme.

Éric Brac de la Perrière, Directeur général d'Eco-Emballages, revient sur la nécessité d'ajuster, de modifier, d'améliorer les normes existantes, mais de ne pas favoriser un empilement permanent de ces normes. En matière d'emballages, au logo « *point vert* » sur les produits signifiant que l'emballage n'est pas recyclable, plutôt que d'améliorer ce logo existant, un nouveau projet de loi vise à créer un autre logo pour un meilleur traitement des produits recyclés. Enfin, à titre de comparaison, pour Éric Brac de la Perrière, le recyclage d'une tonne de papiers coûte environ 200 euros à une entreprise française contre 30 euros en Belgique et 70 en Allemagne.

Pour conclure, Hervé Gourio, Business angel, invite les élus à se pencher sur la situation des start-up. Selon Hervé Gourio, aujourd'hui, ce sont les start-up qui créent de l'emploi et pourtant elles sont trop souvent oubliées par les autorités publiques et les élus qui ne mettent pas en œuvre un dispositif facilitant leur création et leur développement.

A ces témoignages, les élus apportent leur soutien. Pour Sophie Errante, Députée de Loire-Atlantique, les élus doivent comprendre qu'un chef d'entreprise n'est ni de droite ni de gauche mais qu'il souhaite simplement faire prospérer son entreprise. Les élus doivent sortir des postures politiciennes et des échéances à court terme.

Pour autant, deux autres députés font part du fait que les élus aussi subissent différentes contraintes. Les discours schématiques et manichéens des dirigeants sur l'objectif à atteindre ne tiennent pas compte de l'ensemble des considérations pesant sur les élus.

## **Entreprise et Progrès**

*"Faire de l'entreprise un bien commun"*

41, boulevard Malesherbes, 75008, Paris

Tel + 33 (0)9 83 72 80 25 - [www.entrepriseprogres.com](http://www.entrepriseprogres.com)